



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 25085

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur le fait que les mises en chantier de logements en France ont baissé de 9,9 % entre janvier et mars 2008 ; les permis de construire ont chuté de 15,5 %. Il lui demande les mesures qu'elle entend mettre en place afin de redonner confiance aux Français dans la construction de leur résidence principale.

Texte de la réponse

Près de 30 000 logements neufs ont été vendus par les promoteurs au troisième trimestre de l'année 2010, soit une progression de 11,2 % sur un an, nettement supérieure aux progressions de 5,3 % et 7,6 % enregistrées respectivement au premier et au deuxième trimestres. Cette progression permet de réduire les stocks conduisant à un assainissement des fondamentaux du marché du logement neuf. Le nombre de mises en chantier de logements neufs s'est élevé à 90 190 pendant les mois de septembre, octobre et novembre 2010, soit une hausse de 9,5 % sur la même période un an plus tôt. Au cours des douze derniers mois (décembre 2009 à novembre 2010), le nombre de mises en chantier est de 302 371 unités, en augmentation de 1 % seulement sur les douze mois précédents. En outre, le nombre de permis de construire a progressé de 8,9 % en comparaison avec la même période sur l'année 2009, avec 99 409 permis délivrés d'août à octobre 2010. L'augmentation est de 10,1 % à 392 253 unités sur un an, de novembre 2009 à octobre dernier, par rapport à la période novembre 2008 à octobre 2009. Ce chiffre devrait avoir un impact positif sur la tendance concernant les mises en chantier, qui devraient augmenter début 2011. Après une chute significative durant les années 2008-2009, le marché de l'immobilier se ressaisit donc, les actions de l'État en matière d'aides financières au logement mises en oeuvre dès la fin 2008 dans le cadre du plan de relance pour les années 2009 et 2010 (programme exceptionnel VEFA, soutien exceptionnel à la construction de 100 000 logements sociaux, doublement du prêt à taux zéro, subventions aux collectivités territoriales pour le pass-foncier, ...) ayant contribué de manière substantielle à soutenir et à améliorer la conjoncture. Les indicateurs permettent de penser que la reprise devrait être confirmée en 2011, notamment grâce au soutien apporté par le nouveau dispositif d'aide à l'accession à la propriété.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25085

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 5029

Réponse publiée le : 15 février 2011, page 1556